



**Compte-Rendu
Conseil d'Administration
lundi 17 janvier 2011**

Mairie de Tulle – salle des Mariages (1^{er} étage)
De 18h à 20h.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMOND, Secrétaire adjointe,
- Alain LAGARDE, Ville de Tulle,
- Gérard LAGARDE, Administrateur,
- Colette COMBES, Administrateur,
- Pierre DIEDERICHS, Administrateur,
- Laurence PHILIPPOT-DEMAILLY, Administrateur,
- Guy VALERIE, Administrateur,
- Brigitte ACKERMANN, Administrateur,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions.

Etaient excusés

- Laurence LAMY, Directrice,
- François GAUTIER, Administrateur,
- Gilbert BEAUBATIE, Administrateur,
- Françoise CHANUT, Administrateur,
- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente.
- André CHANONAT, Administrateur
- Alain NORMANDON, Trésorier.

Etait absente

- Ginesa PINA, Administrateur.

Ordre du jour

- **Approbation des comptes 2010**
- **Projets et perspectives 2011**
- **Nuits de Nacre 2011**
- **Budget prévisionnel 2011**
- **Vie associative : changement de trésorier**
- **Questions diverses**

En préambule, Jacques GORY excuse Laurence LAMY, qui n'a pu être présente ce soir pour des raisons médicales.

Jacques GORY donne la parole à Aurélie FERNANDES.

1. Approbation des comptes 2010

Aurélie FERNANDES remet à l'ensemble des administrateurs le compte d'exploitation analytique provisoire, document de travail. Le document définitif sera présenté en Assemblée Générale, le 7 février 2011, après validation par le commissaire aux comptes.

Approuvé à l'unanimité

2. Projets et perspectives 2011

Aurélie FERNANDES présente les projets d'actions inscrits sur l'année 2011.

- *Opération - Professionnels d'excellence qui maîtrisent des techniques et des savoir faire exceptionnels*

A l'occasion de l'exposition *125 ans - du Kirsh Labounoux à la Salers* qui se tient au Musée des Armes, la Cité de l'Accordéon souhaite mettre en lumière deux entreprises du territoire fortement liées à l'accordéon et au festival des Nuits de Nacre (partenaires) : La Salers et la SARL Accordéons de France Maugein.

Depuis 2008, l'entreprise Maugein fait partie des entreprises locales labellisées *Patrimoine Vivant*. Dans ce cadre, une journée d'information et de communication sera organisée le 7 avril 2011 à Tulle, autour du label *patrimoine vivant* (définition - Missions - Bénéficiaires - Enjeux - Les entreprises labellisées sur le territoire).

Par ailleurs, une partie de cette journée sera réservée à la présentation des métiers de *Maître d'Art* en France. Ils sont à ce jour 101 professionnels représentatifs de domaines très différents (la maroquinerie, les arts de la table et du feu, la décoration, la facture instrumentale, la dorure ornementale ...). Ces professionnels d'excellence maîtrisent des techniques et des savoir faire exceptionnels. Ils ont pour objectif de transmettre leurs connaissances, techniques et passion aux nouvelles générations. Le Ministère de la Culture et de la Communication a mis en place un plan d'actions dans ce sens.

Cette journée d'information cible différents publics tels que les entrepreneurs locaux, les futurs chefs d'entreprises, élèves, apprentis, établissements d'enseignements et de formation...).

Elle a pour objectifs de :

- valoriser les savoir-faire d'exception,
- développer l'expertise et la recherche,
- développer la promotion et la valorisation des métiers d'art,
- amener les publics vers une réflexion commune de transmission de savoir-faire.

Cette journée sera organisée en partenariat avec l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) pour tout ce qui concerne la facture et la formation autour de l'instrument Accordéon, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle (...).

- **« Pour des Nuits durables... »**

La Cité de l'Accordéon propose aux administrateurs la réalisation d'un bilan carbone dans le cadre du festival des Nuits de Nacre.

Cette action a pour but :

- d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées à cette occasion,
- de développer des actions pour réduire l'impact environnemental du festival,
- d'investir les artistes, publics, équipes du festival et partenaires pour agir ensemble pour des nuits durables (covoiturage, tri des déchets, maîtriser la consommation, papier recyclable ...)

Dans le cadre de cette opération, la Cité de l'Accordéon souhaite travailler avec le service environnement de la Ville de Tulle et l'ADEME.

Seront sollicités également le Conseil Régional du Limousin et le Conseil Général de la Corrèze.

Approuvé à l'unanimité

Alain LAGARDE remarque la pertinence de la dernière action proposée et pense qu'il serait intéressant de mener cette démarche communément avec d'autres manifestations locales telles que *le festival O Les Chœurs*.

3. Nuits de Nacre 2011

– Dates

Aurélié FERNANDES propose que la 24^e édition du festival des Nuits de Nacre se déroule du jeudi 15 au dimanche 18 septembre 2011.

– Annonce et présentation de la thématique

Document annexé

Aurélié FERNANDES fait lecture à l'assemblée du texte de présentation de la thématique, proposé par Laurence LAMY intitulé *Le Cinquième élément*.

– Présentation du plan de communication et de diffusion

Document annexé

Certains administrateurs sollicitent l'annonce des dites têtes d'affiches à l'occasion de la première conférence de presse en mars. Aurélié FERNANDES informe qu'à cette période, l'ensemble des accords de partenariat et de financement publics est en cours de réalisation.

Jacques GORY propose de rencontrer chaque partenaire médiatique local et de leur proposer la mise en place d'une diffusion plus régulière avant la période du festival.

Approuvé à l'unanimité

4. Budget prévisionnel 2011

Un budget prévisionnel HT est remis à chaque administrateur.

A la lecture de la comptabilité analytique et du budget prévisionnel, Alain LAGARDE informe l'assemblée que la Ville de Tulle s'engage à sécuriser sa participation à la hauteur du dernier exercice.

Il s'engage auprès du Conseil d'Administration pour aller rencontrer la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze afin de solliciter un montant de participation plus important, voire le double du montant accordé en 2010.

D'autre part, il s'interroge quant à la pertinence du renouvellement du dispositif du chapiteau *Magic Mirrors* sur le festival expliquant un coût important.

Pierre DIEDERICHS affirme que la participation du Conseil Général de la Corrèze pour l'opération *Nuits de Nacre* sera identique à celle de l'an passé. Concernant les opérations exceptionnelles, le Conseil Général ne peut pas s'engager à ce jour.

Aurélie FERNANDES informe les administrateurs que la Cité de l'Accordéon sollicite en 2011 l'aide du GAL Corrèze Ventadour. Certaines actions seront proposées aux Comité de Programmation le 8 mars prochain :

- Réalisation d'un voyage de presse autour du festival des Nuits de Nacre, de la collection Accordéons et du patrimoine de la Ville de Tulle,
- Réalisation d'un outil de promotion et de valorisation (type clip ou DVD) du festival des Nuits de Nacre et du territoire communautaire.

Les 2 opérations présentées précédemment dans les projets 2011 feront l'objet également d'une demande de subvention Leader.

Aurélie FERNANDES informe les administrateurs que l'ensemble des partenaires privés et mécènes 2010 souhaitent reconduire leur soutien en 2011.

Alain LAGARDE informe le conseil de la reconduction de la participation d'*Axione Limousin* pour la mise en place du WIFI sur le festival 2011.

Le budget prévisionnel 2011 présenté n'a pas été soumis au vote des administrateurs pour apport des modifications exprimées par le conseil.

5. Vie associative : changement de trésorier

Suite au Conseil d'Administration du 9 décembre, il a été proposé et acté la nomination de Jean Louis PERIE par cooptation au poste de trésorier. Une rencontre sera prévue dans les prochains jours afin de présenter l'association et ses missions.

6. Questions diverses

- Adhésions 2011 : reconduction des montants de cotisations (10 € pour une personne physique / 20 € pour une personne morale).

Approuvé à l'unanimité

– Lancement d'un appel à consultation par devis pour le choix d'un cabinet d'expertise comptable. Le Conseil d'Administration est favorable et sollicite un entretien avec le commissaire aux comptes actuel afin de l'informer de cette démarche.

Approuvé à l'unanimité

– Le service communication de la Ville de Tulle organise une opération autour du réalisateur-cinéaste Truffaut qui se tiendra fin juin. La ville de Tulle souhaite organiser une soirée hommage à ce personnage par la création d'un spectacle / concert par un accordéoniste.

Participation de la Cité de l'accordéon

Approuvé à l'unanimité

– La Cité de l'Accordéon souhaite solliciter la ou les réserves parlementaires pour une participation financière aux opérations inscrites en 2011.

Approuvé à l'unanimité

Fait à TULLE, le 3 février 2011

Signé par
en date du 7 février 2011

après approbation par le conseil d'administration,